

État des milieux aquatiques et des eaux souterraines sur le bassin

Dossier de la rédaction de H2o
February 2023

À mi-chemin entre l'État des lieux 2019, sur lequel repose le SDAGE 2022-2027, et le futur État des lieux 2025, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, avec ses partenaires des services de l'État, a évalué la qualité de l'ensemble des milieux aquatiques du bassin. L'exercice a été réalisé selon les règles d'évaluation de la directive cadre sur l'eau.

Accès au document